

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

L'IAASB illustre l'audit des estimations comptables simples et complexes

Le groupe de travail chargé par l'IAASB d'aider à la mise en application de la norme ISA 540 (Révisée) a mis en ligne des exemples afin d'illustrer les procédures d'audit des estimations comptables simples et complexes. Ces exemples sont destinés à préciser les modalités suivant lesquelles les auditeurs peuvent aborder certaines dispositions de la norme ISA 540 (Révisée) et ont été élaborés pour aider l'auditeur à comprendre comment la norme peut être appliquée à :

- une estimation comptable simple - Provision pour une dépréciation de stocks ;
- une estimation comptable complexe – Provision pour une dépréciation d'immobilisations corporelles.

Ces exemples s'appliquent à des estimations comptables présentant des caractéristiques différentes et des degrés de complexité différents. Chaque exemple illustre un choix de règles prévues par ISA 540 (Révisée) et toutes les règles ne sont pas traitées dans chaque exemple, de même que les exemples ne couvrent pas l'intégralité des règles qui ont été sélectionnées. Ces exemples n'ont pas de force d'autorité et ne modifient, ni n'étendent, ni ne se substituent aux normes ISA.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFAC – Communiqué de presse - 29 mai 2020

INTERNATIONAL VALUATION STANDARDS COUNCIL (IVSC)

L'IVSC publie le dernier volet de son étude sur l'amortissement du goodwill

L'IVSC publie le troisième et dernier volet d'une série de documents consacrés à la dépréciation du goodwill. Dans cette série, l'IVSC examine notamment si les principes fondant les évaluations d'entreprises sont compatibles avec le concept d'amortissement du goodwill. Le troisième opus, intitulé «Opportunities for enhancing the goodwill impairment framework», revient sur les grands thèmes présentés dans les deux documents précédents et examine plus en détail les opportunités offertes d'améliorer le référentiel utilisé pour la dépréciation du goodwill. L'objectif est d'encourager les discussions publiques en examinant un certain nombre de questions fondamentales dans ce domaine, afin d'informer les préparateurs des états financiers, leurs contrôleurs et leurs utilisateurs et de contribuer ainsi à assister les marchés de capitaux.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IVSC - Communiqué de presse - 29 mai 2020

ORGANISATION INTERNATIONALE DES COMMISSIONS DE VALEURS (OICV)

L'OICV encourage les émetteurs à produire des informations sincères sur l'impact Covid-19

Le Board de l'OICV a publié une déclaration ouverte dans laquelle il rappelle l'importance pour les investisseurs et les autres parties prenantes de disposer en temps voulu d'informations de qualité élevée concernant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la performance, la situation et les

perspectives financières de l'entreprise. La pandémie et l'incertitude à laquelle elle donne lieu ont des implications significatives pour le reporting et l'audit, et notamment sur la présentation d'informations fiables significatives pour les décisions d'investissement. L'OICV rappelle que les circonstances actuelles sont susceptibles d'intensifier les défis existants et souligne l'importance d'informations transparentes exhaustives sur l'impact réel de la pandémie.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

OICV - Communiqué de presse - 29 mai 2020

L'OICV consulte sur les principes d'externalisation en vue d'assurer la résilience opérationnelle
L'OICV sollicite des commentaires sur les projets de mise à jour de ses principes applicables aux entreprises qui externalisent des tâches à des prestataires extérieurs. Depuis la publication des premiers principes de l'OICV sur l'externalisation pour les intermédiaires de marché et pour les marchés, les évolutions des marchés et de la technologie ont accru l'attention des autorités de réglementation sur les risques liés à l'externalisation et sur la nécessité de s'assurer de la résilience opérationnelle. L'OICV a préparé ce rapport avant la survenance de la pandémie de Covid-19, mais la pandémie lui a permis de constater l'urgente nécessité de s'assurer de la résilience des activités opérationnelles si l'on veut s'assurer de la continuité des affaires dans les situations où les chocs externes et souvent imprévus impactent tant les entreprises que leurs prestataires de services. Les commentaires sont attendus jusqu'au 1^{er} octobre 2020.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

OICV - Communiqué de presse - 28 mai 2020

L'ACTUALITE EUROPEENNE

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

ACE publie une nouvelle édition de sa Lettre d'information fiscale

ACE met en ligne la Tax Policy Update, couvrant la période du 18 au 29 mai 2020, qui évoque :

- le lancement par la Commission européenne, le 27 mai 2020, d'un plan de relance pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19 et relancer l'économie. Le plan, baptisé «EU Next Generation», comprend deux volets : une proposition de nouveau cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027, revu à la hausse avec 1 100 milliards d'euros (l'équivalent de 8 % du PIB annuel de l'Union européenne) et une proposition de plan de relance qui viendrait le compléter, à hauteur de 750 milliards d'euros. La Commission a annoncé à cette occasion son intention d'envisager plusieurs mesures fiscales afin de pourvoir au financement de ce plan, notamment la taxe carbone aux frontières et la taxe numérique dite «Single Market tax» ;
- le signalement, dans le European Semester, de six Etats membres de l'Union européenne qui faciliteraient l'évasion fiscale : Chypre, la Hongrie, l'Irlande, Malte et les Pays-Bas ;
- le lancement d'une consultation publique sur le régime de TVA des voyageurs ;
- la confirmation par la Vice-présidente de la Commission que l'Union européenne mettrait en place sa propre taxe numérique, au cas où l'OCDE échouerait à le faire ;
- l'appel conjoint de la France et de l'Allemagne en vue de la mise à disposition de 500 milliards d'euros en faveur des Etats membres les plus durement touchés par la pandémie de Covid-19 ;
- la perspective d'un accord international sur la taxe GAFA qui paraît de plus en plus éloignée.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 29 mai 2020

AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE (ABE)

L'ABE s'interroge sur l'impact économique systémique des mesures adoptées en raison du Covid-19

L'ABE met en ligne des recommandations sur le reporting et la présentation des mesures d'évaluation des effets de la pandémie de Covid-19. Ces recommandations font suite à la mise en œuvre d'une large gamme de dispositifs, tels que le moratorium législatif sur les remboursements de prêts et les garanties publiques dans les Etats-membres, dans le but de soutenir les défis opérationnels et de liquidité auxquels les emprunteurs se trouvent confrontés. Ces recommandations ont été élaborées pour gérer les écarts qui existent entre les données associées à ces mesures afin de permettre une compréhension appropriée des profils de risque et de la qualité des actifs inscrits à leur bilan, tant pour les autorités de supervision que pour le grand public. L'ABE s'efforce notamment de clarifier l'application des mesures prudentielles et de surveillance, adoptées en vue de soutenir les prêts dans l'économie réelle.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

ABE – Communiqué de presse – 2 juin 2020

EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

Nomination des membres du Groupe de travail chargé du deuxième projet du Lab@EFRAG

Le groupe de pilotage du European Corporate Reporting Lab, Lab@EFRAG annonce la nomination des membres qui siégeront au sein d'un groupe de travail chargé du deuxième projet devant être entrepris par ce laboratoire et qui touche au reporting sur les risques et opportunités non financiers et leur lien avec le modèle d'entreprise.

La France y est représentée par :

- Estelle Aymard-Young, établissement financier ;
- Emilie Beral, utilisateur ;
- Jean-Philippe Desmartin, utilisateur ;
- Tegwen Le Berthe, utilisateur.

Parmi les tâches leur incombant figurent la planification, l'identification des bonnes pratiques de reporting et des défis qui se posent, la conduite des actions de sensibilisation auprès des parties prenantes et les projets à mettre en œuvre.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 4 juin 2020

L'EFRAG soumet son avis sur les allègements de loyers en raison du Covid-19

L'EFRAG a finalisé sa procédure opératoire concernant l'exposé-sondage 2020/2 de l'IASB, «Covid-19-Related Rent Concessions (Proposed amendment to IFRS 16)», qui propose de modifier la norme IFRS 16, de façon à permettre aux loueurs de pouvoir évaluer si les allègements au titre des loyers accordés en raison de la crise COVID-19 correspondent à une modification du contrat de location. L'objectif de cet amendement est de soulager les locataires lors de l'application de la norme IFRS 16, Contrats de locations, aux concessions de loyer liées à la crise Covid-19 tout en leur permettant de fournir des informations utiles sur leurs contrats de location aux investisseurs. La modification s'appliquerait aux concessions de loyer liées à la crise Covid-19 qui réduisent les paiements de location dus en 2020. Selon l'EFRAG, cet amendement satisfait à l'ensemble des critères techniques de validation nécessaires à son utilisation dans l'Union européenne et dans l'Espace économique européen et il en recommande donc la validation par la Commission européenne., via son avis d'homologation.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 3 juin 2020

L'EFRAG entérine le report d'entrée en vigueur de la classification des passifs

Le Board de l'IASB a décidé de donner aux entreprises plus de temps pour mettre en œuvre une modification de la norme IAS 1, «Présentation des états financiers», touchant à la classification des passifs en courant ou non courant et de reporter sa date d'entrée en vigueur d'un an (à compter du 1^{er} janvier 2023). L'EFRAG a mis en ligne son avis définitif en réponse à la proposition de l'IASB dans lequel il entérine pleinement cette initiative, compte tenu des circonstances actuelles.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 3 juin 2020

L'EFRAG publie l'EFRAG Update daté de mai 2020

L'EFRAG met en ligne le numéro de mai 2020 d'EFRAG Update, qui présente une synthèse des discussions techniques et des décisions qui ont été adoptées au cours du mois écoulé, ainsi que des projets en cours ou envisagés.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFRAG – Communiqué de presse – 2 juin 2020

FEDERATION EUROPEENNE DES COMPTABLES ET AUDITEURS POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (EFAA)

L'EFAA se prononce sur le renforcement du marché unique des services

L'EFAA a pris connaissance du rapport intitulé «Renforcer le marché unique: l'avenir de la libre circulation des services », «Strengthening the Single Market: the future of free movement of services» (INI 2020/2020) et rend compte des réactions que lui inspire ce document quant au rôle des petits et moyens cabinets dans la société et à l'importance des professions réglementées.

L'EFAA est d'accord avec une bonne partie du contenu de ce rapport mais souhaite mettre en lumière quelques points complémentaires :

- L'EFAA exhorte le Parlement européen, d'une part, à reconnaître le caractère indispensable des services agréés délivrés par les cabinets comptables en général et d'autre part, à reconnaître le rôle unique et essentiel et la valeur des petits et moyens cabinets. La proximité physique des cabinets de petite et moyenne taille de leurs clients PME et leur étroite collaboration les sensibilisent tout particulièrement aux besoins des PME ;
- L'EFAA s'interroge sur le bien-fondé de combiner dans un rapport unique les mesures stratégiques à long terme nécessaires pour renforcer en mode durable le Marché unique des services et le soutien nécessaire et urgent à court-terme des entreprises, et tout particulièrement les petites entreprises offrant des services dans le marché interne. L'EFAA redoute l'effet négatif d'une dérégulation ;
- L'EFAA met en garde contre les effets défavorables de la notion de concurrence équitable qui risque d'être préjudiciable aux PME en réduisant la prestation locale de services, qui constituent l'épine dorsale de l'économie européenne ;
- L'EFAA s'inquiète également que la poursuite de la déréglementation des services professionnels dans les Etats membres ne conduise à une diminution majeure de la qualité des services et notamment ceux des professions libérales ;
- L'EFAA considère que le rapport n'est pas bien équilibré et recommande qu'une distinction claire soit établie entre ce qui constitue une réglementation protectrice injustifiée des services professionnels d'une part, et une réglementation justifiée qui sauvegarde l'intérêt général.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

EFAA – Communiqué de presse – 29 mai 2020

L'ACTUALITE PAR PAYS

BELGIQUE

Entrée en vigueur en Belgique de la loi sur le blanchiment

Le Moniteur belge publie un avis entérinant l'approbation de la norme relative à l'application de la loi du 18 septembre 2017 sur «la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et la limitation de l'utilisation des espèces». Cette norme explique les obligations qui en découlent pour les professionnels en matière de prévention de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de limitation de l'utilisation des espèces. Elle est entrée en vigueur le 2 juin 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IRE – Communiqué de presse - 3 juin 2020

ESPAGNE - INSTITUTO DE CENSORES JURADOS DE CUENTAS DE ESPAÑA (ICJCE)

L'ICJCE reporte son congrès annuel 2020

L'ICJCE annonce que, compte tenu de l'incertitude entourant les conditions de son organisation, il a décidé de reporter à une date ultérieure son congrès national qui devait se tenir à Bilbao au mois d'octobre prochain. L'ICJCE étudiera l'évolution de la situation au cours des prochains mois afin de repositionner une nouvelle date dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ICJCE – Communiqué de presse – 2 juin 2020

ETATS-UNIS - PUBLIC COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD (PCAOB)

Le PCAOB publie les rapports d'inspection de 2018 des six plus grands cabinets américains

Le PCAOB met en ligne les rapports d'inspection de 2018 des six plus grands cabinets américains dans un format entièrement reconçu. C'est la première fois que le PCAOB modifie substantiellement la forme de ses rapports depuis leur première publication il y a plus de 15 ans. L'objectif stratégique de cette restructuration est de permettre une communication plus efficace avec les investisseurs, les comités d'audit et les autres parties prenantes. Le nouveau format rationalise le contenu pour améliorer sa lisibilité et intègre de nouvelles informations afin d'améliorer la transparence. Pour expliquer les changements intervenus, le PCAOB publie un petit guide d'utilisation.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

PCAOB – Communiqué de presse – 1^{er} juin 2020

FRANCE

Le CSOEC et la CNCC répondent à la consultation relative à la directive sur le reporting non financier

Suite à une première étude d'impact publiée le 30 janvier 2020, la Commission européenne a lancé, le 20 février 2020, une consultation publique sur la révision de la directive 2014/95/UE concernant la publication d'informations non financières par certains groupes et certaines grandes entreprises.

Le CSOEC et la CNCC publient leur réponse commune à cette consultation, dans laquelle ils se félicitent de l'initiative de la Commission européenne. Le CSOEC et la CNCC considèrent notamment que l'information non financière est aussi importante que l'information financière. Ils préconisent de veiller à la comparabilité des informations non financières d'un pays européen à l'autre ainsi qu'à leur fiabilité. A cet égard, ils évoquent l'expérience française de la Déclaration de Performance Extra-Financière - DPEF).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CSOEC – CNCC – 5 juin 2020

PAYS-BAS

Les Pays-Bas annoncent l'introduction d'une nouvelle retenue à la source

Le Secrétaire d'Etat aux Finances néerlandais, Hans Vijlbrief, a annoncé le 29 mai 2020 l'introduction à compter de 2024 d'une nouvelle retenue à la source sur les dividendes versés vers des pays faiblement fiscalisés. Cette disposition s'appliquera aux flux financiers vers des pays ayant un taux d'imposition inférieur à 9% et aux pays figurant dans la liste des juridictions non-coopératives établie par l'Union européenne. Elle fait suite à l'appel de la Commission européenne incitant les Pays-Bas, ainsi que cinq autres Etats membre de l'Union, à prendre des mesures complémentaires afin de mettre fin aux pratiques d'optimisation fiscale agressives sur leur territoire.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ETAF – Weekly Tax News – 2 juin 2020

ROYAUME-UNI

FINANCIAL REPORTING COUNCIL (FRC)

Le FRC rend compte d'une publication sur le projet de loi sur la gouvernance et l'insolvabilité

Le ministre britannique de l'énergie et de la stratégie industrielle (BEIS) a mis en ligne deux fiches documentaires sur l'insolvabilité et la gouvernance des entreprises, qui reprennent chacune des mesures figurant dans le Corporate Insolvency and Governance Bill 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 2 juin 2020

Le FRC Lab lance une enquête sur la préparation des entreprises au format ESEF

Le gouvernement britannique a mis en ligne sa position sur le Format électronique européen et sur la façon dont il allait affecter la procédure de validation des comptes d'émetteurs de valeurs mobilières. Il s'est également prononcé sur le contenu du format iXBRL que l'édition du reporting financier des entreprises cotées sur un marché réglementé en Europe devra obligatoirement respecter à compter de l'exercice 2020. Afin d'aider à la communication autour de l'ESEF, le FRC Lab a élaboré une rapide enquête visant à évaluer l'état de préparation des entreprises à l'application du règlement ESEF.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

FRC – Communiqué de presse – 1er juin 2020

CHARTERED GOVERNANCE INSTITUTE (CGI)

Nouvelles attributions pour les comités des risques (risk committees)

Le CGI fixe de nouvelles attributions aux comités des risques, qui vont servir aux entreprises pour décider s'il est nécessaire ou souhaitable de mettre en place un comité des risques à part entière. Dans sa communication, le CGI rappelle l'importance grandissante acquise au fil des récentes années, par les comités des risques, chargés de statuer sur les questions de liquidité, d'insolvabilité et de risque du marché. Dans ses recommandations, il présente l'ensemble des éléments essentiels devant être considérés par ces comités, et notamment les risques associés aux activités opérationnelles de l'entreprise.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

The Accountant – 2 juin 2020

EVENEMENTS ET CONFERENCES

ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

Webinaire, le 30 juin 2020

La situation économique de l'Europe en période de pandémie

ACE propose un webinaire au cours duquel il sera débattu de la situation économique de l'Europe dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de la façon dont les professionnels comptables peuvent accroître leur utilité pour les entreprises et les citoyens. Parmi les participants figureront notamment les parties prenantes de la Commission européenne et du secteur financier qui s'exprimeront sur la sortie de crise et les contributions attendues de la profession comptable.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

ACE – Communiqué de presse – 1^{er} juin 2020